



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 2 novembre 2009 à 18 heures

Après deux années blanches, les organisations syndicales passent la vitesse supérieure !

Suite à l'échec des négociations du 26 octobre dans le transport routier de marchandises, l'intersyndicale, réunie ce jour, réaffirme les revendications suivantes :

- Salaire revalorisé à 10 € de l'heure pour le coefficient 150 M sans écrasement des grilles et de 4% pour les sédentaires, les maîtrises et les cadres.
- Frais de déplacement revalorisés de 4%.
- Grille d'ancienneté identique pour tous de 3 à 25 %.
- Ouverture d'un calendrier social revendicatif qui ne renvoie pas aux calendes grecques.

L'ensemble des Organisations Syndicales a décidé d'une date pour une action d'envergure nationale à partir de la deuxième quinzaine de décembre.

Les points stratégiques en ces périodes de fêtes seront les principales cibles ainsi que les dirigeants et responsables des organisations patronales

Des choix, des actes !

Les organisations syndicales sauront faire entendre la voix des salariés par l'action!

CONTACTS :

CFDT
DUMONT Maxime
06 03 95 05 95

CGT
JAUBERT Richard
06 83 86 43 10

CFE-CGC
BERARD Frédéric
06 26 34 51 76

FO
Gérard Martinez
06 07 89 16 08

CFTC
Eddie LANGLACE
06 37 64 96 83

FNCR
Raymond PIGEON
06 87 35 07 55